

**Réunion de travail entre la section UTG de la RCT,
la CACL et les autorités de l'Etat**

Suite à la réunion du mercredi 21 octobre 2015 et à la journée d'action lancée par la centrale UTG, la section UTG-RCT a souhaité avoir des garanties supplémentaires sur les engagements pris par la CACL et les autorités de l'Etat pour la sécurité sur le réseau de bus de l'Agglo.

Il s'agissait en particulier, de préciser le calendrier d'effet des mesures décidées (cf communiqué de presse 21/102015).

La Présidente de la CACL et le représentant du préfet de région ont pris les mesures permettant la reprise immédiate du service de transport urbain.

En conséquence, la CACL considère qu'il n'y a pas lieu d'entraver le service public des transports urbains et d'empêcher les citoyens de circuler.

La section UTG-RCT en maintenant le barrage filtrant sur la route de la Madeleine exprime pour l'heure, son soutien à sa centrale et aux agents en grève d'EDF. Il n'y a plus de lien direct entre les revendications propres à la Régie communautaire des transports et le barrage qui perdure.

CONTACTS PRESSE

Michée DUMOULIN
Directeur de la Régie
Communautaire de Transport
Tél: 05 94 25 60 27
Mail : michee.dumoulin@cacl-guyane.fr

Littoral de Guyane - Chemin de la Cha
28 28 / Fax: 05 94 28 28 20 / Mail: inf

Marius CALIXTE
Directeur Adjoint de la Régie
Communautaire de Transport
Tél: 05 94 25 60 27 / 0694 432002
Mail : marius.calixte@cacl-guyane.fr